



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 janvier 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 janvier 2003

**Angle des rues Georges Clémenceau et Docteur Roux : Cession  
d'une partie de délaissé de terrain au propriétaire riverain**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

**Excusés :**

*Mesdames Laroche et Lefebvre; Messieurs Guibert et Epplin ayant quitté la séance sans désigner de mandataire sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Madame Chollet et Monsieur Tronel qui leur avaient donné pouvoir.*

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Angle des rues Georges Clémenceau et Docteur Roux : Cession  
d'une partie de délaissé de terrain au propriétaire riverain**

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

A l'angle des rues Clémenceau et Docteur Roux, se trouve un délaissé de terrain, en forte déclivité vers la rue Clémenceau, dont la Ville est propriétaire (CV n° 480). Le propriétaire riverain Madame DEVEAU demeurant 5 rue du Docteur Roux qui possède un petit jardin, souhaiterait agrandir celui-ci en acquérant une partie du délaissé de la Ville, au prix fixé par le Service du Domaine soit 10 €/m<sup>2</sup>, la superficie exacte étant déterminée par géomètre-expert. La partie restante serait conservée par la Ville pour continuer à assurer la visibilité du carrefour.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession de la partie de terrain CV n° 480 à Madame DEVEAU aux conditions exposées ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant y compris ceux de géomètre étant supportés par l'acquéreur.

La recette sera affectée au budget 2003.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 39 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 6  |

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)